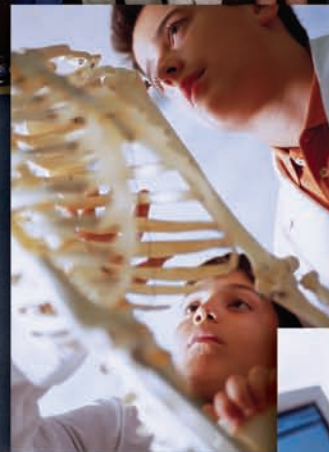




Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Lignes directrices et formulaire de mise en candidature



Prix du Premier ministre
pour l'excellence
dans l'enseignement
2007-2008

Cette publication est disponible sur demande en formats faciles d'accès. Veuillez vous adresser à :

Section du multimédia et de l'édition
Direction générale des communications et du marketing
Industrie Canada
Bureau 264D, tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. : (613) 948-1554
Télec. : (613) 947-7155
Courriel : multimedia.production@ic.gc.ca

Pour obtenir d'autres exemplaires de cette publication, veuillez-vous adresser à :

Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Tél. (sans frais) : 1-800-635-7943 (au Canada et aux É.-U.)
Tél. (appels locaux) : (613) 941-5995
ATS : 1-800-465-7735
Télec. (sans frais) : 1-800-565-7757 (au Canada et aux É.-U.)
Télec. (appels locaux) : (613) 954-5779
Courriel : publications@pwgsc.gc.ca

Cette publication est aussi disponible en format électronique sur Internet à l'adresse suivante :
www.ppm.gc.ca.


Autorisation de reproduction : À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle de l'information reproduite ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement. Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez faire parvenir un courriel à copyright.droitdauteur@communication.gc.ca.

No de catalogue : lu61-3/2007
978-0-662-69953-8
60288

Aussi offert en anglais sous le titre
Guidelines and Nomination Form – Prime Minister's Awards for Teaching Excellence 2007-2008.



Couverture : 50 %
Pages intérieures : 30 %



Qui d'entre nous n'a pas conservé le souvenir d'un enseignant qui l'a encouragé, lui a donné les moyens d'apprendre et l'a poussé à se dépasser?

Les enseignants jouent un rôle de premier plan, non seulement dans la réussite scolaire des élèves, mais aussi dans l'acquisition d'attitudes et de compétences qui leur seront utiles dans leur vie de tous les jours.

Les Prix du Premier ministre (PPM) pour l'excellence dans l'enseignement rendent hommage à des enseignants exceptionnels et innovateurs de toutes les disciplines, aux niveaux primaire et secondaire, qui insufflent à leurs élèves le goût d'apprendre et qui utilisent les technologies de l'information et des communications (TIC) pour mieux préparer leurs élèves en les aidant à acquérir les compétences dont ils auront besoin pour relever les défis d'une société du XXI^e siècle et ceux de l'économie.

Prix

- ▶ Jusqu'à 15 certificats d'excellence (à l'échelle nationale), chacun étant assorti d'une prime de 5 000 \$.
- ▶ Jusqu'à 50 certificats d'honneur (à l'échelle régionale), chacun étant assorti d'une prime de 1 000 \$.

Des certificats d'excellence sont remis aux 15 meilleurs candidats, dont au moins un doit être choisi dans chacune des régions suivantes : la Colombie-Britannique, les Prairies, le Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut), l'Ontario, le Québec et le Canada atlantique.

Jusqu'à 50 des candidats suivants au classement reçoivent chacun un certificat d'honneur.

Les primes en espèces seront versées à l'école ou à l'établissement d'enseignement du lauréat (tel qu'indiqué sur le formulaire de mise en candidature) et c'est le lauréat qui déterminera l'usage qui en sera fait. Si un lauréat change d'établissement d'enseignement, la prime sera versée à l'école où il enseignait au moment où la candidature a été posée.

Les primes en espèces peuvent servir au perfectionnement professionnel, à la conception de sites Web, à l'achat de matériel (p. ex., ordinateurs, progiciels, matériel audiovisuel et équipement de laboratoire), de ressources documentaires, ou encore de matériel didactique ou d'autres outils permettant d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

Hommage rendu aux lauréats

Tous les lauréats reçoivent un certificat, une épinglette PPM et une lettre de félicitations signée par le Premier ministre.

Les lauréats d'un certificat d'excellence pourraient être invités afin de participer à des rencontres d'échange de pratiques exemplaires et à assister à une cérémonie au cours de laquelle le Premier ministre présentera officiellement les lauréats des PPM et leur remettra leurs certificats.

Les réalisations des lauréats d'un certificat d'honneur font l'objet de célébrations locales auxquelles participent les élèves, les superviseurs, les collègues ainsi que le député ou les dirigeants locaux.

Les écoles où enseignent les lauréats recevront également un certificat signé par le Premier ministre, en reconnaissance de leur appui et de leur contribution aux réalisations des enseignants.

Promotion

Les réalisations de tous les lauréats sont mises en valeur à l'échelle nationale ainsi qu'au sein de leur collectivité. Les profils des lauréats d'un certificat d'excellence (avec leur permission) figureront dans la publication des Prix du Premier ministre intitulé *Modèles de réussite*, disponible à travers le Canada et dans le monde entier par l'entremise du site Web www.ppm.gc.ca. Les lauréats d'un certificat d'honneur sont aussi présentés dans cette publication.

Admissibilité

Au moment de la mise en candidature, soit d'ici le **17 décembre 2007**, tous les candidats doivent remplir les critères suivants :

- ▶ Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.
- ▶ Les candidats doivent posséder un brevet d'enseignement dans les écoles publiques ou privées d'une province ou d'un territoire du Canada. *(Veuillez fournir une copie du brevet d'enseignement original.)*
- ▶ Les candidats doivent enseigner à temps plein dans une école canadienne au niveau primaire ou secondaire. Les enseignants à temps partiel peuvent aussi être mis en candidature s'ils enseignent pendant l'équivalent de 2,5 jours par semaine en salle de classe (ou tel que prévu dans les lignes directrices de la province ou du territoire).
- ▶ Les candidats doivent avoir enseigné dans une école canadienne pendant au moins trois ans.
- ▶ Le brevet d'enseignement du candidat doit être en règle auprès de l'organisme de réglementation professionnelle de la province ou du territoire. *(Veuillez fournir une attestation du statut du brevet d'enseignement – on acceptera une lettre de la Province ou du Territoire, ou encore d'une association professionnelle d'enseignants.)*

Les mises en candidature posthumes ne sont pas acceptées.

Les Prix du Premier ministre visent à souligner les réalisations d'un enseignant en particulier ou d'une équipe d'enseignants comptant au maximum trois enseignants. Le programme n'a pas pour but de reconnaître les réalisations d'une école entière ou de tout son corps enseignant. Si les membres de l'équipe enseignent dans des écoles, des conseils ou commissions scolaires ou des districts différents, la prime en espèces sera partagée également entre les institutions.

Les enseignants de jeunes enfants qui ne sont pas admissibles à ce prix pourraient être admissibles au Prix du premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance. Les lignes directrices sur la mise en candidature sont disponibles à www.ppm.gc.ca. On peut aussi en faire la demande par courriel à pmaece-ppmepe@gc.ca ou par téléphone au (613) 946-0651.

Auteurs de mise en candidature

L'auteur d'une mise en candidature doit être une personne ou un groupe de personnes qui a été un témoin direct des réalisations du candidat. Toutefois, les mises en candidatures autonomes et les mises en candidatures dont l'auteur est un membre direct de la famille du candidat ne seront pas admises.

Renouvellement d'une mise en candidature

La candidature des lauréats d'un certificat d'honneur peut être présentée de nouveau lors des années subséquentes, mais seulement pour un certificat d'excellence; les anciens lauréats ne peuvent recevoir un deuxième certificat d'honneur. Les candidatures qui n'ont pas remportées de prix peuvent être présentées à nouveau. Dans les deux cas, le dossier de mise en candidature doit être complet et à jour. Les anciens lauréats du certificat d'excellence ne sont pas admissibles.

« Un tel événement se classe au même rang que mon mariage et que la naissance de mon fils! C'est le summum de la reconnaissance pour un enseignant. »

~ Lauréat d'un Prix EE 2005

Sélection des lauréats

Un comité d'intervenants du milieu de l'enseignement venant de tout le Canada examine toutes les mises en candidatures reçues pour les Prix du Premier ministre. (Pour consulter la liste courante des organismes représentés à ce comité de sélection, veuillez visiter le site Web du Programme à www.ppm.gc.ca).

L'évaluation des candidats se fait en deux étapes; elle est soumise au comité de sélection régional, puis au comité national. Chaque mise en candidature est soumise à l'évaluation d'un minimum de cinq membres du comité de sélection régional. Ensuite, le comité de sélection national examine les candidats les mieux placés au classement. On présente ensuite la liste finale de recommandation des meilleurs candidats au Premier ministre.

Critères de sélection

Les lauréats sont sélectionnés en fonction de l'utilisation novatrice qu'ils font des technologies de l'information et des communications (TIC) en classe, de l'excellence et de l'innovation de leurs pratiques d'enseignement, de leur capacité d'obtenir des résultats exceptionnels avec les élèves, de leur donner le goût d'étudier et de continuer d'étudier et de leur faire acquérir les connaissances, les compétences et les habiletés qui leur permettront de réussir dans la société et l'économie de demain.

Pour choisir les lauréats, le comité doit avoir des **indications claires** que les candidats ont excellé dans **les six** domaines décrits ci-dessous :

« L'honneur de recevoir ce Prix n'a fait que confirmer ma passion pour l'enseignement. »

~ Lauréat d'un Prix EE 2005

1. Intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) dans la salle de classe

La capacité d'intégrer les TIC dans la salle de classe est un critère fondamental de sélection. Pour qu'un candidat soit sélectionné par le comité, le dossier de mise en candidature doit clairement décrire et donner des exemples concrets des pratiques d'enseignement qui prouvent que l'enseignant utilise les TIC tels que :

- ▶ en utilisant de façon novatrice et efficace les TIC dans la salle de classe;
- ▶ en intégrant les TIC dans le programme d'études;
- ▶ en développant des projets de collaboration sur ordinateur ou sur Internet, du matériel et des ressources didactiques ou en faisant preuve de leadership dans l'utilisation de telles ressources;
- ▶ en donnant aux élèves des occasions de participer activement à des activités d'apprentissage pratiques (en utilisant une vaste gamme de technologies multimédia).

Bien que les TIC forment une composante intégrante d'une mise en candidature et que la nature exemplaire d'un projet ou d'une méthode puisse étayer une candidature, les candidats sont jugés selon l'ensemble de leurs compétences en tant qu'enseignants. Pour choisir les lauréats, les comités chercheront des preuves concluantes que l'utilisation des TIC a aidé les enseignants à atteindre l'excellence dans l'ensemble des cinq autres domaines énoncés ci-dessous :

2. Méthodes d'enseignement innovatrices et exemplaires

Le texte de mise en candidature doit décrire clairement et donner des exemples concrets de l'usage, par l'enseignant, de méthodes d'enseignement qui démontrent le mieux l'apport de l'enseignant à l'apprentissage de ses élèves tels que :

- ▶ la création d'un climat d'apprentissage particulièrement innovateur et stimulant;
- ▶ l'intégration ingénieuse d'une matière aux autres disciplines;
- ▶ l'intégration de stratégies pratiques et d'activités de résolution de problèmes aux méthodes d'enseignement habituelles;
- ▶ une adaptation remarquable des politiques et des programmes d'études provinciaux ou territoriaux aux besoins des élèves;
- ▶ la capacité de faire participer les parents ou la collectivité à l'apprentissage des élèves;
- ▶ l'établissement de partenariats en éducation avec la collectivité ou le milieu des affaires;
- ▶ la démonstration de la pertinence d'une matière scolaire pour la société;
- ▶ une rétroaction constructive auprès des élèves.

3. Perfectionnement des compétences des élèves

Le texte de mise en candidature doit décrire clairement, et en donner des exemples concrets, l'usage que fait l'enseignant de méthodes de perfectionnement des compétences¹ des élèves relatives aux aspects suivants :

- ▶ écoute, compréhension et communication efficaces;
- ▶ attitudes et comportements positifs;
- ▶ créativité et innovation;
- ▶ souplesse et capacité d'adaptation;
- ▶ aptitude à travailler de façon autonome ou en équipe;
- ▶ esprit critique et interventions logiques;
- ▶ définition de problèmes et mise en œuvre de solutions;
- ▶ leadership et initiative;
- ▶ utilisation efficace des outils technologiques et des systèmes d'information;
- ▶ recherche, organisation et application de connaissances et de renseignements spécialisés tirés de divers domaines;
- ▶ établissement d'objectifs et gestion du temps;
- ▶ responsabilité des gestes et actions;
- ▶ travail en sécurité;
- ▶ apprentissage permanent.

4. Intérêt et participation des élèves

Le texte de mise en candidature devrait contenir des éléments et donner des exemples concrets attestant la participation et l'intérêt accrus des élèves tels que :

- ▶ taux élevé d'assiduité aux cours;
- ▶ engagement exceptionnel des élèves, peu importe leur niveau ou leurs capacités;
- ▶ participation accrue des élèves à des activités parascolaires, à des partenariats en éducation et à des programmes d'alternance travail-études ou d'apprentissage, au-delà des cours obligatoires;
- ▶ participation des élèves à des activités coopératives d'apprentissage en ligne;
- ▶ participation volontaire à des cours de niveau avancé;
- ▶ encadrement, par leurs camarades, d'élèves de niveaux inférieurs ou ayant des besoins particuliers.

¹ Les compétences sont tirées des Compétences relatives à l'employabilité 2000+. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous à www.conferenceboard.ca/education.

5. Réalisations et rendement des élèves

Le texte de mise en candidature devrait décrire et donner des exemples concrets du rôle joué par l'enseignant au chapitre de l'amélioration des résultats et du rendement d'élèves, de groupes ou de classes, quel qu'en soit le niveau. On peut utiliser ce qui suit pour appuyer ces dires :

- ▶ résultats aux tests en classe et aux examens du district, du conseil ou de la commission scolaire;
- ▶ résultats aux concours ou aux examens provinciaux, nationaux et internationaux;
- ▶ résultats aux programmes d'alternance travail-études ou dans le cadre des activités de partenariat en éducation;
- ▶ réception de prix ou de bourses d'études;
- ▶ témoignages (tels que des lettres, des travaux scolaires et des journaux d'élèves) des parents, des élèves, des administrateurs, des collègues, des entreprises, des collèges, des universités ou d'autres partenaires du milieu de l'enseignement.

6. Dévouement et leadership de l'enseignant

Le texte de mise en candidature devrait attester, tout en offrant des exemples concrets, le dévouement et le leadership de l'enseignant dans les domaines suivants:

- ▶ organisation ou présentation de programmes de formation professionnelle, d'ateliers ou d'autres activités courantes;
- ▶ organisation ou participation aux activités parascolaires des élèves;
- ▶ élaboration et diffusion de programmes d'études et de matériel didactique;
- ▶ rédaction d'articles ou de communiqués qui font évoluer la profession;
- ▶ perfectionnement continu en pédagogie et dans les matières enseignées;
- ▶ bénévolat;
- ▶ organisation d'activités sociales.

Conseils pratiques sur la préparation d'un texte de mise en candidature

Suivez les critères établis dans les lignes directrices de mise en candidature. Donnez assez de détails dans chacune des six catégories de sélection. Vous pourriez organiser votre texte de façon à utiliser les mêmes titres.

Fournissez des exemples et des détails concrets pour démontrer la manière dont le candidat satisfait aux critères de sélection, et expliquez les effets qu'ont les activités de l'enseignant. Décrivez tous projets spéciaux ou activités particulières, sa philosophie pédagogique, les milieux exceptionnels dans lesquels il travaille, les activités parascolaires ou encore les réactions des élèves, les résultats ou les réalisations spéciales qui font du candidat un éducateur exceptionnel.

Concentrez-vous sur les réalisations globales du candidat. Démontrez qu'il ou elle a de bonnes connaissances générales et répond aux six critères dans tout son travail, et non uniquement dans un projet particulier. Décrivez aussi les autres activités auxquelles le candidat participe pour appuyer ses élèves, ses collègues ou son école (activités parascolaires, travail de bénévolat, perfectionnement professionnel, événements sociaux).

Modalités de mise en candidature

- ▶ Dès que vous remarquez un enseignant, ou un groupe d'enseignants exceptionnel, préparez une trousse de mise en candidature en suivant les lignes directrices et la liste de vérification fournies.
- ▶ Chaque trousse de mise en candidature doit comprendre une copie complète du formulaire ci-joint de mise en candidature aux Prix du Premier ministre. Vous pouvez aussi télécharger ce formulaire de l'Internet (www.ppm.gc.ca).
- ▶ Le formulaire doit être signé par le candidat et l'auteur de la mise en candidature, ainsi que par le directeur ou le superviseur du candidat.
- ▶ S'il y a plusieurs candidats, veuillez photocopier le formulaire et en remplir un pour chacun d'eux.
- ▶ Si plus d'un dossier de mise en candidature est reçu pour un enseignant, les personnes qui soumettent sa candidature devront réunir ces dossiers en un seul.

Date limite

La date limite des mises en candidature est le **17 décembre 2007**.

« Ce Prix m'a vraiment touché :
quel honneur et quelle
expérience extraordinaires! »

~ Lauréat d'un Prix EE 2005

Assemblage du dossier de mise en candidature

Un dossier de mise en candidature efficace décrit les réalisations exceptionnelles du candidat et explique clairement pourquoi il mérite de recevoir l'un des plus prestigieux prix canadiens décernés aux enseignants. En tant qu'auteur du dossier, vous « peignez un portrait » des réalisations du candidat à l'intention des comités de sélection qui étudieront des centaines de candidatures; les renseignements devraient donc être convaincants.

Votre dossier de mise en candidature ne doit pas compter plus de **20 pages**, en excluant le brevet d'enseignement et la liste de vérification.

Format

Les documents doivent être **dactylographiés à double interligne** (police d'une taille d'au moins 10 points), sur des feuillets de 8¹/₂ sur 11 pouces.

Impression au recto seulement. Pour faciliter la reproduction, veuillez imprimer uniquement au recto des feuilles.

Présentation. Une présentation fantaisiste attirera certainement l'attention sur votre trousse de mise en candidature. Malheureusement, les membres du comité de sélection ne la verront pas. Nous vous recommandons par conséquent de vous en tenir à une présentation simple.

Reliure. Pour en faciliter la reproduction, veuillez ne pas relier votre trousse de mise en candidature!

Cinq copies. L'original doit être accompagné de cinq copies du dossier complet.

*Veillez faire parvenir les dossiers de mise en candidature
à l'adresse suivante :*

Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement
Industrie Canada
Tour Jean Edmonds Nord
300, rue Slater, 18^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0C8

Pour plus d'information, veuillez envoyer un courriel à pmate-ppmee@gc.ca ou appeler le
Programme des Prix du Premier ministre au (613) 946-0651.

Remerciements

Les Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement n'existeraient pas sans l'appui généreux de ce partenaire du secteur privé RBC Foundation, et l'aide indispensable de ses partenaires du domaine de l'éducation. De nombreux organismes du milieu de l'enseignement prennent également part au processus de sélection, notamment des associations d'enseignants, des associations de parents et d'enseignants, des établissements d'enseignement postsecondaire, les ministères de l'Éducation des provinces et des territoires, des groupes d'entreprises et des associations étudiantes. Le programme ne pourrait être mis en œuvre sans la participation des bénévoles de ces organismes. La liste des organismes participants sera fournie sur demande; vous pouvez également la consulter au site Web du Programme : www.ppm.gc.ca.

Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement

LISTE DE VÉRIFICATION

(Pour faciliter votre préparation de la trousse de mise en candidature et aider le bureau des PPM, veuillez joindre cette liste de vérification à votre trousse de mise en candidature.) Votre dossier de mise en candidature ne doit pas compter plus de 20 pages en excluant le brevet d'enseignement et cette liste de vérification.

- Copie complète de cette liste de vérification**
- Formulaire de mise en candidature signé** (2 pages)
- Attestation du brevet d'enseignement du candidat** (*Copie du brevet d'enseignement du candidat présentant l'année initiale de sa certification*)
- Document certifiant que le brevet d'enseignement du candidat est en règle** (*On acceptera une lettre de l'organisme de réglementation professionnelle ou de l'association des enseignants de la province ou du territoire.*) (1 page)
- Attestation de l'expérience du candidat** (*Lettre de l'employeur confirmant que le candidat a travaillé au moins pendant trois ans dans des écoles primaires ou secondaires*) (1 page)
- Texte de mise en candidature** (maximum 10 pages)
- Lettres d'appui** (trois lettres requises) (maximum 6 pages) Ces lettres devraient témoigner de l'excellence et des réalisations du candidat à l'égard de l'un ou plusieurs des six critères de sélection. Le comité étudie le tableau brossé par le texte de mise en candidature et les lettres d'appui. Ces lettres ne doivent pas dépasser deux pages et elles doivent être signées par leur auteur. Pour éviter la répétition, demandez aux auteurs de mettre l'accent sur un ou deux aspects particuliers qui rendent l'éducateur exceptionnel. Ces lettres peuvent venir de quiconque est en mesure d'offrir un témoignage direct des réalisations du candidat; toutefois, les lettres de parents, d'enfants, de collègues et d'associations professionnelles démontrent souvent particulièrement bien l'influence du candidat dans son milieu. Les auteurs doivent rédiger ces lettres d'appui au cours d'une période qui ne **précédera pas de plus de six mois** la date limite de soumission des mises en candidature. Les lettres doivent comprendre les coordonnées de l'auteur tel que l'adresse postale et le numéro de téléphone.

Prix du Premier Ministre pour l'excellence dans l'enseignement

Formulaire de mise en candidature 2007-2008

Prière d'inscrire en MAJUSCULES. Remplissez un formulaire pour chaque candidat.

Renseignements personnels sur le candidat

D^r M. M^{me} Mlle

Prénom _____ Nom de famille _____
(Veuillez inscrire les noms tels qu'ils devraient figurer sur les certificats)

Adresse du candidat _____

Ville _____ Prov. ou terr. _____ Code postal _____

Tél. (dom.) (_____) _____ Courriel (dom.) _____

Tél. (trav.) (_____) _____ Courriel (trav.) _____

Renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du processus de mise en candidature sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Industrie Canada utilise ces renseignements pour étudier les candidatures et réaliser des études statistiques. L'information est fournie volontairement. Elle sera versée au Fichier de renseignements personnels IST-P-PU-015. Les candidats peuvent demander de consulter les renseignements personnels les concernant, de les faire corriger ou d'y faire ajouter des éléments d'information, en écrivant à l'adresse indiquée à la page 10. IST/IST-205-05074.

Les noms des lauréats, des établissements en enseignement, de leur collectivité et des représentants des établissements, ainsi que les coordonnées de ces derniers, sont inclus dans de courtes biographies publiées à l'intention des médias et affichées dans Internet. La photographie des lauréats peut aussi être publiée dans les documents de promotion ou d'information du programme des Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement.

Auteur de la mise en candidature

Cette section doit être remplie par la personne ou par le représentant du groupe qui présente la candidature.

D^r M. M^{me} Mlle

Prénom _____ Nom de famille _____

Organisme représenté (le cas échéant) _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. ou terr. _____ Code postal _____

Tél. (dom.) (_____) _____ Tél. (aff.) (_____) _____ Téléc. (_____) _____

Courriel _____

Directeur/Superviseur

D^r M. M^{me} Mlle

Prénom _____ Nom de famille _____

Information de l'établissement d'enseignement du candidat

Raison sociale complète et adresse de l'école (ou du conseil ou de la commission scolaire si l'enseignant n'est affilié à aucune école en particulier)
(Cet établissement d'enseignement recevra un certificat si le candidat figure à la liste des candidats recommandés.)

Nom de l'école _____

Adresse de l'école _____

Ville _____ Prov. ou terr. _____ Code postal _____

Téléphone de l'école _____ Télécopieur de l'école _____

Courriel de l'école _____

Site Web de l'école _____

Niveaux enseignés actuellement _____

Sujets enseignés actuellement _____

École autochtone? Cochez la case si le candidat utilise la technologie de l'information et des communications (TIC) dans son enseignement.

Signatures

Auteur de la mise en candidature

Signature de l'auteur de la mise en candidature _____ Date _____

Candidat

Je, soussigné(e), candidat(e), déclare que tous les renseignements contenus dans le présent dossier de mise en candidature sont, à ma connaissance, complets et exacts. En signant ce formulaire, j'autorise le bureau des Prix du Premier ministre à vérifier les renseignements fournis dans cette trousse de mise en candidature. Il est entendu que les idées et les méthodes primées seront présentées dans une publication présentant les pratiques exemplaires et, à cette fin, je donne mon consentement.

Signature du candidat _____ Date _____

Directeur ou superviseur

Signature du directeur ou du superviseur _____ Date _____

Pour obtenir plus d'information ou de l'aide à préparer cette mise en candidature, veuillez appeler nos bureaux au (613) 946-0651, ou nous envoyer un courriel (pmaece-ppmepe@gc.ca).

À L'USAGE EXCLUSIF DU BUREAU DES PPM

Le candidat est-il citoyen canadien ou résident permanent?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
La trousse de mise en candidature contient-elle une copie du brevet d'enseignement du candidat?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Le brevet d'enseignement est-il valide?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Le candidat compte-t-il au moins trois ans d'expérience de travail dans une école primaire ou secondaire?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
La trousse de mise en candidature contient-elle le texte de mise en candidature?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
La trousse de mise en candidature contient-elle les trois lettres d'appui?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Le candidat remplit-il tous les critères requis pour être admissible à un PPM?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>